

Neuchâtel, Le 2 juillet 2021

## Deux bancs pour se connecter au Wifi gratuit neuchâtelois

**Plus étendu, plus rapide et d'un usage plus convivial, FREEWIFI.ne dispose désormais de deux bancs connectés et autonomes en ville de Neuchâtel, dans la zone piétonne et à Microcity.**

Depuis le mois dernier, le Wifi gratuit neuchâtelois s'appelle FREEWIFI.ne. Et depuis aujourd'hui, deux bancs permettent de s'y connecter en ville. En passant de Nemo à FREEWIFI.ne, l'offre s'est notablement renforcée sur quelque 300 sites cantonaux : espaces publics, institutions culturelles, administration ou encore hôpitaux publics et autres établissements de santé (liste complète sous <https://free-wifi.ne.ch>). L'interface a elle aussi été améliorée, tout comme le confort d'utilisation et la sécurité. Et le service reste naturellement gratuit pour les Neuchâtelois-es comme pour les personnes de passage.

### Connectés mais aussi autonomes

FREEWIFI.ne est l'heureux résultat d'un partenariat entre le public - le Canton, les Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que le Ciges SA (Centre d'information et de gestion des établissements santé) - et le privé, Groupe E, Arcantel et ello communications. Et c'est cette dernière entreprise qui a proposé à la Ville un tout nouveau produit, des bancs connectés permettant de surfer gratuitement sur son smartphone, sa tablette ou son ordinateur, dans un rayon conséquent. Tout en ayant la possibilité de recharger un appareil, par câble ou induction. « Ces bancs sont également autonomes, grâce à des cellules photovoltaïques qui entrent en action dès qu'il y a de la lumière », explique Christophe Egger, délégué au développement technologique et à l'agglomération de la Ville de Neuchâtel.

Financés par ello communications, le nouveau fournisseur du Wifi gratuit neuchâtelois qui en assure également la connectivité, les deux bancs viennent d'être installés par notre service de la voirie. Avec leur couleur blanche et leurs inscriptions magenta, ces assises hautement technologiques sont facilement repérables. D'abord sur la place du Grand-Mazel, en pleine zone piétonne. Un emplacement choisi à dessein, s'agissant « d'un élément supplémentaire dans la revalorisation de notre centre-ville que vient de présenter le Conseil communal, avec la volonté de favoriser la mobilité douce, la

*sécurité et les rencontres* », souligne Didier Boillat, vice-président du Conseil communal en charge du Dicastère du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines. Avec l'accord de l'Ecole polytechnique fédérale, le second banc autonome a pris place devant le bâtiment de Microcity, « *dans la logique du concept de quartier de l'innovation soutenu par le Conseil communal et en adéquation avec notre volonté de faire de Neuchâtel une Smart City* », ajoute encore Didier Boillat.

Ville de Neuchâtel

**Renseignements complémentaires :**

Didier Boillat, vice-président du Conseil communal, responsable du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité, des finances et des ressources humaines 032 717 71 02

Christophe Egger, délégué au développement technologique et à l'agglomération 032 717 76 43

